

Régulation des urgences du CHMS la nuit pendant la saison estivale

Chambéry, le 1^{er} juillet 2022

A partir du 4 juillet 2022, le CHMS régulera l'accès aux urgences la nuit via le SAMU C15, afin de prioriser les prises en charges relevant d'une prise en charge en urgence.

Comme la plupart des hôpitaux de France, le CH Métropole Savoie est actuellement confronté à des difficultés liées aux ressources humaines (difficulté de recrutement, nécessité de maintenir les congés, faible réponse de l'intérim, absentéisme plus élevé...), générant de fortes tensions et conduisant à ajuster l'offre de soins.

Malgré la mobilisation de l'ensemble des équipes (médicales, soignantes, sociales, administratives...), et parfois avec la saturation de certaines filières d'aval au-delà de l'hôpital (SSR, EHPAD, soins à domicile...), les délais de prise en charge sont majorés sur un grand nombre de secteurs et un certain nombre de lits d'hospitalisation devront être fermés en juillet et en août.



Ces difficultés entraînent également une réorganisation des services d'urgence du CHMS, au même titre que l'ensemble des services d'urgence de Savoie, publics ou privés.

Ces difficultés entraînent également une réorganisation des services d'urgence du CHMS, au même titre que l'ensemble des services d'urgence de Savoie, publics ou privés.

Ainsi, à compter du lundi 4 juillet 2022, le soir et la nuit, entre 19h et 8h, les patients devront appeler les 15 avant de se déplacer aux urgences. Cette régulation par le SAMU centre 15 concerne les deux services d'urgences de Chambéry et Aix-les-Bains, ainsi que les urgences pédiatriques de Chambéry. Elle ne concerne pas les urgences gynécologiques et obstétriques.

Les médecins régulateurs généralistes et urgentistes du centre 15 évalueront l'état de santé de l'appelant et l'orienteront vers le parcours de soins le plus adapté : consultation chez un médecin généraliste, maison médicale de garde ou SOS médecins, service d'urgences, envoi d'une équipe médicale sur place.

Le CHMS remercie l'ensemble de ses professionnels qui sont mobilisés pour permettre la continuité des soins à la veille d'un été sous très forte tension pour le système de santé.

Pour plus d'information, un point presse est prévu le lundi 4 juillet 2022 à 11h, en salle des instances (Bâtiment Tétras, 2^{ème} étage, 400 Faubourg Maché)

Rappel des bons réflexes, hors urgences vitales

- Je contacte mon médecin traitant ou un médecin pouvant consulter rapidement
- La nuit, les week-end et jours fériés, je contacte :
 - o **SOS médecins**, 7j/7 t 24h/24 au 3624 ou Rdvasos.fr (prise de rdv par internet)
 - o **La maison médicale de garde de Chambéry** : Hôpital, bâtiment Le Tétras, 400 Fbg. Maché, Accès sur le côté gauche du bâtiment.
Du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit.
 - o **La maison médicale de garde d'Aix-les-Bains** : Hôpital, 49 avenue du Grand Port, la maison médicale est située dans le bâtiment principal, à droite après l'accueil.
Du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 12h à 18h puis de 20h à minuit, le dimanche et les jours fériés (ponts compris) de 8h à 12h, 14h à 18h et de 20h à minuit.
- En cas d'impossibilité de joindre un médecin et d'urgence ressentie, j'appelle le 15, qui saura m'orienter vers la structure adaptée en fonction de mes symptômes.

A propos du CHMS

Le centre hospitalier Métropole Savoie est issu de la fusion au 1^{er} janvier 2015 des CH d'Aix-les-Bains et de Chambéry.

Etablissement de référence pour le territoire Savoie et secteur de Belley, le CHMS offre une prise en charge globale et adaptée de l'urgence 24h/24 pour l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales. Son plateau technique de pointe permet les actions diagnostiques et thérapeutiques sur place. Il intègre également le seul service de réanimation adulte du territoire. Le pôle Mère-Enfant comprend une maternité de niveau 3, incluant un service de réanimation néonatale, afin de répondre aux besoins des 13 maternités des deux Savoie.

Quelques chiffres (2021) : 5 050 professionnels, dont 666 médecins – 1 924 lits et places.

Activité annuelle : 550 000 consultations et actes externes – 138 000 entrées – 3 236 accouchements – 87 000 passages aux urgences adultes, pédiatriques et gynécologiques.